

Sous-titre: Édition spéciale sur la CNUCED XI**La CNUCED XI donne un coup de fouet aux négociations commerciales multilatérales**

La onzième session de la CNUCED (São Paulo, Brésil, 13-18 juin 2004) s'est achevée par l'adoption du Consensus de São Paulo, qui place une fois de plus la CNUCED au cœur du débat sur le commerce et le développement.

Le thème central de la Conférence, à savoir «Renforcer la cohérence entre les stratégies nationales de développement et les processus économiques mondiaux pour la croissance économique et le développement, en particulier des pays en développement», a été examiné sous quatre angles, correspondant chacun à un des thèmes subsidiaires suivants: les stratégies de développement dans une économie internationale mondialisée; le renforcement des capacités productives et de la compétitivité internationale; la contribution effective du système commercial international et des négociations commerciales au développement; et le partenariat pour le développement.

Le Consensus de São Paulo

Le Consensus de São Paulo reflète les résultats des négociations. Pour chacun des thèmes subsidiaires, il recense les problèmes, énumère les mesures à prendre aux niveaux national et international et définit la contribution de la CNUCED. Il s'inspire du Plan d'action de Bangkok adopté par la CNUCED à sa dixième session, en février 2000, et propose un certain nombre de nouveaux domaines d'activité (voir ci-après).

L'Esprit de São Paulo est une déclaration dans laquelle les États membres présentent leurs vues sur la coopération économique internationale et expriment de nouveau leur appui aux activités et travaux de la CNUCED.

Une période charnière dans l'histoire du commerce international

La CNUCED XI a été la première conférence commerciale multilatérale à se tenir après l'échec de la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Cancún (Mexique) en septembre 2003. Durant cinq journées d'intenses négociations et réunions, les participants ont abordé une multitude de questions relatives au commerce international, allant de la mondialisation à la réduction de la pauvreté en passant par la concurrence, l'investissement, la diversification des produits...

Les participants ont estimé que la CNUCED XI était une occasion idéale de contribuer à redonner confiance dans le cycle de négociations de Doha organisé par l'OMC. De l'avis général, l'existence d'un système commercial multilatéral structuré était l'unique solution pour aller de l'avant.

Une nouvelle géographie du commerce mondial

La contribution de plus en plus importante des pays en développement à la croissance mondiale (ce que le Président brésilien Lula da Silva a appelé «une nouvelle géographie du commerce mondial») a été mise en avant tout au long de la Conférence.

Le nouvel élan donné au Système global de préférences commerciales entre pays en développement (SGPC) est un autre résultat important, qui permet de renforcer la solidarité entre les pays en développement. Un nouveau cycle de négociations, qui devrait s'étendre sur deux ans, sera lancé en novembre 2004.

[Encadré

Le Système global de préférences commerciales

L'idée de créer un cadre pour l'échange de préférences commerciales entre pays en développement a été débattue pour la première fois par le Groupe des 77 en 1976. Le but était de promouvoir les échanges et la coopération économique entre ces pays par l'échange de concessions, telles que des préférences tarifaires sur certains produits et la suppression des obstacles non tarifaires. Plutôt que de remplacer les accords existants, le nouvel accord visait à compléter les groupements économiques sous-régionaux, régionaux et interrégionaux.

L'Accord relatif au Système général de préférences commerciales a finalement été ratifié en 1989 par 41 pays.

La CNUCED assure le secrétariat du Comité des Participants au SGPC et lui fournit une assistance administrative et technique.

Aujourd'hui, le groupe des 43 pays SGPC représentent 55 % de l'ensemble des échanges des pays en développement.]

La nécessité reconnue d'une marge d'action nationale

Le Consensus de São Paulo a incontestablement marqué un grand pas en avant pour les pays en développement en reconnaissant que ceux-ci doivent disposer d'une «marge d'action» en matière de politiques économiques, en particulier dans les domaines du commerce, de l'investissement et du développement industriel où ils sont souvent tributaires des accords commerciaux et des conditions de prêts. Cette question revêt une importance particulière pour les pays en développement dans la négociation d'accords commerciaux. Selon le Consensus, il appartient à chaque gouvernement «d'évaluer les avantages découlant de ces règles et engagements internationaux et les contraintes dues à la perte d'autonomie... Tous les pays [devraient] prendre en compte la nécessité de concilier au mieux marge d'action nationale et disciplines et engagements internationaux.»

De nouveaux domaines d'activité – Bangkok +

- **Liens entre le commerce et la pauvreté et entre le commerce et la parité hommes-femmes.** La CNUCED aidera les pays en développement à analyser ces liens ainsi que les corrélations entre le commerce, les flux financiers et la viabilité de la dette, qui varient selon les pays et les régions.
- **Études des nouveaux secteurs dynamiques.** Ces études aideront les pays à recenser les débouchés dans tel ou tel secteur et à définir des mesures adaptées à leurs besoins.
- **Indicateurs relatifs au commerce intérieur et au développement.** Différents indicateurs, parmi lesquels les résultats commerciaux globaux, l'ouverture des marchés, l'équité des règles commerciales et l'importance du secteur des produits de base, seront retenus pour évaluer comment les politiques de commerce intérieur contribuent au développement.
- **Responsabilité des entreprises.** La CNUCED entreprendra des travaux d'analyse pour faciliter et améliorer la contribution des entreprises au développement économique et social des pays d'accueil.
- **Mécanismes de suivi et de mesure des faits nouveaux dans le domaine de l'économie numérique et de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC).** La CNUCED créera ces mécanismes et appuiera les efforts déployés par les pays en développement pour promouvoir le commerce électronique dans les secteurs dynamiques.
- **«Sécurisation du commerce».** Ce nouveau domaine d'activité consistera à suivre l'évolution de la situation en matière de sécurité et à en analyser les conséquences pour les pays en développement, l'objectif étant de créer un environnement à la fois sûr et propice au commerce.

[Encadré

Une plus grande participation de la société civile

La participation de la société civile – organisations non gouvernementales, syndicats, associations professionnelles et milieux universitaires ainsi que parlementaires et secteur privé – aux activités de la CNUCED deviendra plus systématique. Lors de la session du Conseil du commerce et du développement, en octobre de chaque année, la CNUCED organisera des réunions informelles d'une demi-journée avec des acteurs non étatiques et leurs travaux seront pris en compte par le Conseil du commerce et du développement.]

Partenariats

La CNUCED a joué un rôle pionnier dans l'instauration de partenariats entre les organismes des Nations Unies, la société civile et le secteur privé. Depuis le Sommet Partenaires pour le développement en 1998 et la CNUCED X en 2000, les projets de partenariat sont passés du stade de la conception à celui de la mise en œuvre effective.

À l'occasion de la CNUCED XI, un certain nombre de partenariats ont été lancés avec des gouvernements, des autorités locales, la société civile, des organisations internationales et régionales, et le secteur privé.

- **Équipe spéciale internationale sur les produits de base.** Les membres de l'équipe spéciale mettront en commun informations et connaissances sur le fonctionnement des marchés des produits de base et se pencheront sur un large éventail de questions, allant de la mobilisation de ressources à l'échange de pratiques optimales pour faire face à la vulnérabilité du secteur des produits de base et aider les agriculteurs à participer aux marchés internationaux.
- **Institut virtuel sur le commerce et le développement.** Réseau mondial de recherche et de formation sur les questions de développement et de commerce, l'Institut vise à aider les décideurs de demain à faire des choix éclairés s'agissant du type de développement économique qui convient à leur pays. Les membres fondateurs sont notamment l'Université de Campinas (Brésil), l'Université de Maurice et la Jawaharlal Nehru University (New Delhi).
- **Technologies de l'information et de la communication (TIC).** Destinés à améliorer la compétitivité des pays en développement, ces partenariats ont pour objectif de promouvoir les applications des TIC dans des domaines stratégiques comme le tourisme électronique et la mesure de l'activité électronique, où la CNUCED a été la première à réaliser des études sur l'utilisation et l'impact des TIC dans les pays en développement, et l'utilisation des «logiciels libres», qui s'adaptent facilement aux besoins des pays en développement.
- **Réseau d'investissement pour le développement.** Le réseau aidera les pays à attirer l'investissement étranger direct (IED), à valoriser leurs ressources humaines et à renforcer leurs capacités institutionnelles. Il mettra essentiellement l'accent sur les conseils stratégiques pour l'investissement, les droits de propriété intellectuelle et la bonne gouvernance aux fins de la promotion de l'investissement.

[Encadré

La CNUCED fête ses 40 ans...

Lorsque l'Organisation des Nations Unies a organisé une conférence sur le commerce et le développement à Genève en 1964, il s'agissait d'examiner «toutes les questions essentielles relatives au commerce international, en particulier le commerce des produits de base et les relations économiques entre pays développés et pays en développement». La CNUCED a été créée après cette conférence en tant qu'organe de l'Assemblée générale ayant son secrétariat permanent à Genève. Son rôle était d'assurer le secrétariat des conférences suivantes, qui devaient se tenir tous les quatre ans, et de s'acquitter des mandats approuvés par celles-ci.

À ce jour, 11 conférences ont été organisées: Genève (Suisse) (1964); New Delhi (Inde) (1968); Santiago (Chili) (1972); Nairobi (Kenya) (1976); Manille (Philippines) (1979); Belgrade (Yougoslavie) (1983); Genève (Suisse) (1987); Carthagène (Colombie) (1992); Midrand (Afrique du Sud) (1996); Bangkok (Thaïlande) (2000); São Paulo (Brésil) (2004).

... le Groupe des 77 aussi

Le Groupe des 77 a été créé en 1964, en même temps que la CNUCED. Principal groupement de pays en développement du système des Nations Unies, il défend les intérêts économiques de ces pays, leur fournit une aide dans le cadre des négociations sur toutes les grandes questions économiques et encourage la coopération économique. Bien qu'il soit désormais composé de 132 pays, le Groupe a conservé son nom d'origine.

Le Groupe des 77 a célébré son quarantième anniversaire pendant la Conférence.]

**Pour plus de renseignements, consulter le site Web de la CNUCED XI
à l'adresse suivante: www.unctad.org**
